

Programme d'Actions Territorial (PAT) LENCLIO

Bulletin d'informations N° 10 - Décembre 2016

Où en est-on à mi-parcours ?

Contexte : le captage d'eau potable Lenclio, géré par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la Lémance, a été classé prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement du fait de plusieurs dépassements de la norme pour les produits phytosanitaires (0,2µg/l de métolachlore et 0,6µg/l de bentazone).

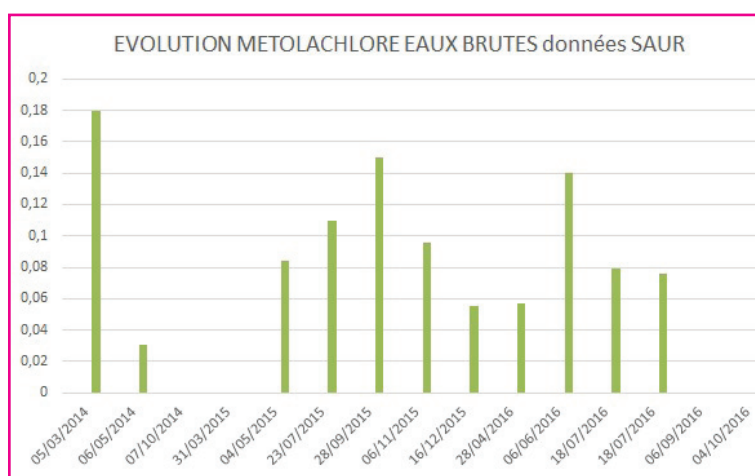


Rappel : la norme pour l'eau potable est de 0,1µg/l par molécule.

Qualité de l'eau brute actuelle ? : 2 suivis existent

- **ARS (Agence Régionale de la Santé) :**
2/an avec 132 molécules analysées.
Avec ce suivi, depuis 2012, aucun dépassement de la norme n'a été observé.

- **SAUR :** 6/an avec 270 molécules.
Le graphique ci-contre montre les dépassements du métolachlorz durant l'été 2015 et 2016



Nous constatons une baisse de la valeur des pics. Il est nécessaire de continuer à se mobiliser pour poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau malgré les contraintes de la zone (sols peu profonds, très filtrants, caillouteux, forte pression d'adventices d'hiver résistantes,...).

Quelles actions agricoles ?

Grâce aux financements de l'agence de l'eau, du syndicat des eaux de Lémance et du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, beaucoup d'actions avec plusieurs maîtres d'ouvrage (chambres d'agriculture de Lot-et-Garonne et du Lot, Agrobio 47, Adasea d'Oc, ...) ont été mises en place et ont mobilisé les agriculteurs.

- une quinzaine d'essais de désherbage alternatif de stratégies phytosanitaires, de désherbage mixte et mécanique, de couverts végétaux ont permis de visualiser les techniques plus ou moins faciles à appliquer techniquement sur la zone de Lenclio,



- des visites d'exploitations, des réunions d'informations, des formations sur différents thèmes : nouvelle Pac et le paiement vert, les nouveaux itinéraires techniques avec les instituts techniques (ARVALIS, Terres Innovia), l'assolement (luzerne, vergers,...), les leviers agronomiques ont mobilisé près de 70 agriculteurs.

- de nombreux conseils individuels (IFT=indices de fréquence de traitement, mesures colza l'hiver, analyse des reliquats azotés fin d'hiver, mesures Ntesteur au printemps, mesures drones sur blé) ont été effectués, correspondant à 100 conseils sur les 3 années.

- une veille foncière et une communication sur les baux environnementaux sont menés également.

Et le non agricole ?

- Depuis 2014, chaque collectivité a réalisé avec la FREDON un plan de désherbage communal (état des lieux des pratiques et propositions d'actions d'amélioration pour réduire les phytosanitaires et atteindre le zéro phyto).

- Le grand public a été sensibilisé à raisonner leurs doses dans leurs jardins grâce aux visites de la station d'eau potable en septembre avec intervention des chambres d'agriculture et de la FREDON.

- des interventions dans les écoles ont également été mises en place avec la FREDON sur ce thème.



Quelles aides pour les agriculteurs ?

- Le plan de compétitivité existe toujours pour financer des investissements dans le secteur végétal et animal. Le dossier est construit sur la base de devis. Penser à contacter votre conseiller au préalable. 6 agriculteurs ont déjà bénéficié de 40 % d'aide pour l'achat de matériel.

- Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et climatiques) peuvent encore être souscrites au printemps 2017 lors de la PAC pour le Lot-et-Garonne. Il s'agit de mesures de conversion de terres arables en prairies ou de réduction de phytosanitaires. Une aide annuelle à l'hectare existe durant 5 ans. 3 agriculteurs ont signé ce type de mesures en 2016 pour 48 hectares.

Et la suite ? Les actions vont perdurer jusqu'à fin 2018. Le suivi de la qualité de l'eau va être renforcé en ajustant les molécules analysées au regard des molécules utilisées sur le territoire. Des conseils individuels plus personnalisés vont être proposés afin d'adapter les stratégies de désherbage en fonction des adventices rencontrées, de l'assolement et de la problématique du sol.

Contactez-nous pour toutes questions

CA47 Sylvie Rabot-Vaccari 06 48 50 03 77

CA46 Nathalie Rossi-Larrieu 06 87 78 76 71

ADASEA d'Oc Isabelle Ribot 06 48 24 49 20

FREDON Lydie Hébrard 05 62 19 12 44

AGROBIO 47 Quentin Bages 06 24 39 45 50

*Bonnes
Fêtes !!!*